



INITIATIVES POUR L'AVENIR
DES GRANDS FLEUVES
INITIATIVES FOR THE FUTURE
OF GREAT RIVERS



LE FLEUVE SÉNÉGAL





Depuis les temps les plus reculés, les explorateurs ont chéri le fleuve Sénégal. Il leur offrait la route la plus commode pour faire connaissance avec le cœur de l'Afrique de l'Ouest. Déjà, au V^e siècle avant J.C., Hannon le navigateur y avait ouvert de petits comptoirs pour lancer un embryon de commerce avec sa ville, la puissante Carthage. On prenait le Sénégal pour un bras du Nil et on s'effrayait de ses crocodiles et surtout de ses terribles hippopotames. Bien plus tard, au milieu du XIX^e siècle, les colonisateurs français l'empruntèrent à leur tour. En témoignent tous les forts qui jalonnent ses rives.



Carte du parcours

LE VOYAGE

Étape 1 : DAKAR

Étape 2 : SAINT LOUIS

Étape 3 : LE BARRAGE DE DIAMA

Étape 4 : LA RÉSERVE DU DJOUDJ

Ce fleuve est formé de trois rivières qui viennent du petit massif montagneux du Fouta Djallon lequel donne aussi naissance au fleuve Niger, ou du plateau mandingue. Ce sont, d'amont en aval, le Bafing (50% du débit), le Bakoye (25%) et la Falémé (25%).

Le fleuve Sénégal parcourt 1830 kilomètres et draine un bassin de 289 000 kilomètres carré. Dans sa première partie, il sépare le Mali du Sénégal. Puis, avant de rejoindre l'Atlantique au sud de St Louis, après une longue boucle, il délimite la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie.

L'une des particularités du Sénégal, c'est le caractère très variable de son débit avec un grand écart entre les saisons : de janvier à juin, 100 mètres cube par seconde ; durant l'hivernage, de juillet à septembre plus de 5000 et des crues souvent meurtrières : 1906, 1950. Et des sécheresses terribles, comme celle de 1972 - 1973 qui décima les troupeaux. La différence est aussi grande entre les années : de 6 à 40 milliards de mètres cube. Le 11 mars 1972, trois des pays concernés, le Sénégal,

le Mali et la Mauritanie créent l'Organisation pour la valorisation du fleuve Sénégal (OMVS).

La Guinée, château d'eau de la région, les rejoint en 2006.



Bateaux de pêche

Dakar



Réunion à Dakar

Cinq missions, toutes aussi ambitieuses, sont confiées à cette nouvelle organisation :

— réguler le débit du fleuve, pour éviter les crues et les étiages trop faibles

— produire de l'électricité.

Ce sera l'objet du barrage de Manantali, en territoire malien, sur le haut Sénégal

— arrêter les remontées du sel venu de la mer.

Presque à l'embouchure, à Diama, un autre barrage sera construit avec cet objectif

— la mise en culture de nouvelles terres grâce à un développement massif de l'irrigation

— le désenclavement de certaines régions, notamment au Mali par la navigation. Une sixième mission n'était pas explicitée car elle était évidente : rapprocher les pays traversés par le fleuve.

En quarante ans, l'OMVS a fourni un cadre de coopération irremplaçable pour apaiser les conflits de voisinages qui peuvent être violents. Ainsi, en 1989, suite à un différent entre

éleveurs mauritaniens et agriculteurs sénégalais, des échauffourées ont dégénéré, causant des dizaines de morts et entraînant des transferts massifs de populations. L'OMVS a joué son rôle dans le retour au calme. Dès sa création, l'organisation a posé deux principes forts : Premièrement le fleuve et ses affluents sont propriété internationale.

Deuxièmement les ouvrages communs sont gérés collectivement avec des participations financières qui correspondent aux usages de chacun.



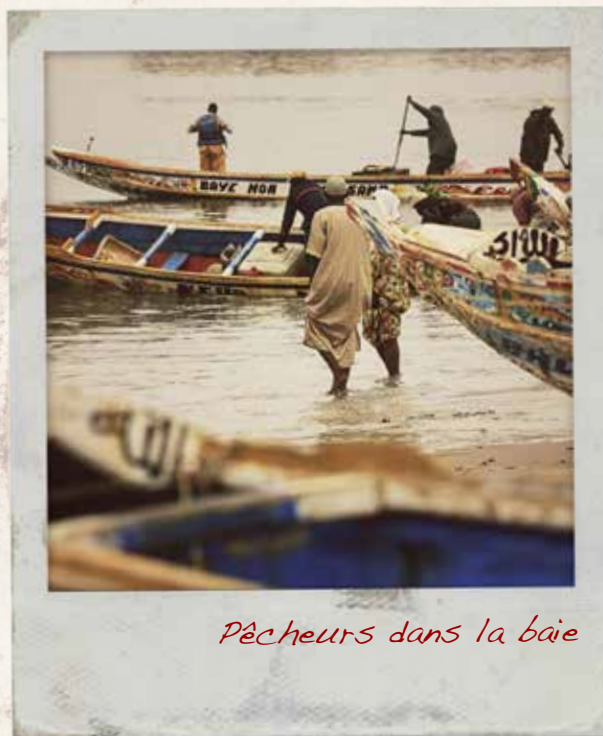
Réunion à Dakar

À ce jour, l'OMVS demeure la seule organisation de bassin à présenter une telle coopération inter-étatique.

Même imparfaite, cette coopération paraît, pour certains, comme une voie réaliste d'unification de l'Afrique. Loin des déclarations solennelles, mais souvent sans suite, de l'OUA (Organisation pour l'Unité Africaine), l'OMVS progresse car elle est soumise à des obligations de résultats et de partage. L'eau est un bien qui n'est la propriété d'aucun État. L'Europe n'a-t-elle pas commencé à se construire en mettant en commun le charbon et l'acier ? Et d'autres réseaux de solidarités concrètes sont en train de naître dans ce secteur. Notamment le Réseau Africain des Organismes de Bassin.

Cela dit, l'OMVS n'a rempli qu'une (petite) partie de sa quintuple mission.

Le premier objectif est en bonne voie : le cours du fleuve est pratiquement régulé. Les crues majeures ne sont plus qu'un mauvais souvenir de même que



Pêcheurs dans la baie

les étiages qui, régulièrement, privaient d'eau le fleuve. Mais le barrage de Manantali ne peut tout faire. Situé en amont, sur le Bafing, il ne gère que la moitié des flux. Le Bakoyé et la Falémé, qui arrivent en aval et représentent l'autre moitié des eaux, continuent de couler à leurs guises, avec des débits très irréguliers. Les projets d'ouvrages complémentaires devraient parachever le dispositif.



La Baie de Dakar



Poissonniers locaux

Mais comme les êtres humains ne sont jamais contents, ils regrettent maintenant le bon côté de ces crues : les décrues ! Grâce aux dépôts de limon sur les terres, elles leur permettaient des cultures à haut rendement. Qu'est-ce que l'Égypte sinon un cadeau des décrues ?

Pour l'énergie, le bilan est moins satisfaisant. Certes, le barrage de Manantali produit de l'électricité et la répartit entre les trois pays actionnaires en respectant la clef décidée en 1972 : 52% pour le Mali, 13% pour la Mauritanie et 33 pour le Sénégal.

Avec une puissance installée de 200MW, il fournit annuellement pour les 3 pays 800 GWh, quand le Sénégal consomme à lui seul 3000GWh. Mais la quantité livrée est bien inférieure aux prévisions. De nouveaux barrages doivent être construits. Le premier fonctionne déjà à Felou, juste en amont de Kayes (Mali). Les travaux d'un deuxième vont commencer (chute d'eau de Gouina). D'autres sont à l'étude, tous en Guinée. Mais leurs financements ne sont pas réunis. Et, de toute manière, leur capacité réunie n'apportera, au mieux, que

quelques dizaines de MW supplémentaires. Ainsi, au Sénégal, la source hydraulique ne représentera jamais plus de 10% de l'énergie consommée. Rien de significatif n'est prévu dans le solaire. Rien non plus dans l'éolien. Alors que le Sénégal est fils du soleil et du vent. Ce pays, toujours l'un des plus pauvres de la planète, doit aller au plus pressé et au moins cher. C'est donc le charbon qui a sa préférence. Des centrales vont vite voir le jour, dans la proximité immédiate de Dakar. On imagine sans mal la pollution, et la noria de camions encombrant une presqu'île déjà congestionnée.



Les chèvres de St. Louis

Diamana

*Le Grand Barrage de Diamana,
à 27 kilomètres de Saint
Louis du Sénégal*

Le barrage de Diamana a bien rempli sa mission principale qui était de bloquer l'avancée du sel marin. Il faut bien se rendre compte qu'avant ce rempart, la marée pouvait monter jusqu'à Podor, 220 kilomètres en amont. Tant que les pluies ne le remplissaient pas

assez, c'est à dire neuf ou dix mois par an, le fleuve n'avait pas assez de force pour résister à la mer et l'eau était saumâtre. On ne pouvait l'utiliser pour arroser. Pire, elle s'infiltrait dans les nappes. En conséquence, on ne cultivait que deux à trois mois par an.

Et surtout, on manquait d'eau potable. Non content de bloquer le sel, le barrage de Diama a permis d'allonger considérablement la période des cultures. En même temps, il sert de réservoir (100% de l'eau potable de Nouakchott vient de Diama et 60% de l'eau de Dakar via le remplissage du lac de Guiers).

Mais tout barrage bouleverse les écosystèmes. Avant sa construction, un immense et lent battement animait la vallée : les eaux saumâtres et douces avançaient et reculaient suivant un rythme immémorial. Cette danse est rompue. En aval, aujourd'hui, l'embouchure souffre : l'eau douce n'arrive plus, les anciens équilibres écologiques sont remis en cause. Et en amont du barrage, les eaux stagnent, l'eutrophisation gagne, des espèces pernicieuses se développent. Pour celle qu'on appelle "la salade d'eau douce" et qui recouvre la surface, de même que pour



Visite de l'écluse



Erik & Tamsir Ndiaye de la SOGED

la salvinia, on a trouvé des alliés ravageurs, en l'espèce des mouches, qui débarrassent de ces importunes. Mais pour la néfaste jacinthe, pour l'envahissant roseau (typha) par ailleurs nid à moustiques, on n'a encore rien trouvé. Quand on ne veut pas utiliser d'herbicides chimiques, le seul recours est mécanique : il faut couper et arracher. Pour compléter l'ombre du tableau, le paludisme s'est installé ; la bilharziose aussi, du fait de la multiplication des mollusques qui nourrissent le parasite

responsable de la maladie. Dernière malédiction, et non la moindre, les oiseaux ! Ils adorent ces eaux immobiles, ils y prospèrent, grâce à leur nourriture favorite : les semences, les fruits et les graines. On comprend que les cultivateurs ne les portent pas dans leur cœur.

Autre élément qu'il faut ajouter à la complexité : les ruses de la salinité ! Depuis la construction de Diama, c'est le sol qui devient salé. Avant, les crues le lessivaient. Aujourd'hui, le sel venu des profondeurs demeure en surface.



Est-ce à dire que la décision de construire Diama ne serait pas prise aujourd'hui ? Aucun expert ne défend ce point de vue. Sans Diama, la vallée se serait vidée de tous ses agriculteurs incapables de produire quoi que ce soit avec tout ce sel. Et l'immigration vers les villes se serait d'autant accrue. Encore faut-il prendre en compte les nuisances, le plus tôt et le plus lucidement possible. C'est le point de vue courageux défendu avec obstination et vigueur par Mr Tamsir Ndiaye, le directeur général de l'organisme qui gère le barrage de Diama, la Soged. Cet ingénieur a toujours été préoccupé par l'impact

des équipements dont il a la responsabilité. Dans ce but, depuis son passage remarqué à l'OMVS, il fait publier chaque année un rapport sur l'état de l'environnement, enrichi en permanence par les observations des paysans. C'est ce même directeur qui nous montre des photos établissant, sans contestation possible, l'état "pourri" de son cher barrage de Diama. "Imaginez qu'aucun fonds de maintenance n'était prévu. Je n'ai pu le faire voter que l'année dernière ! Je suis allé à Washington. J'ai dit à la Banque Mondiale : ça ne sert à rien de tant dépenser pour notre agriculture. Si mon barrage s'effondre, notre agriculture meurt. La Banque est parfois intelligente. Elle m'a octroyé un crédit pour les réparations les plus urgentes". La rencontre avec le Haut Commissaire de l'OMVS nous confirmera ce point.

Pour le moment, le dossier de la navigation n'a pas vraiment été ouvert. La splendide écluse "aux normes internationales" n'accueille, au mieux, qu'un navire par...quinzaine. Hormis les pirogues des pêcheurs (de plus en plus gênées par les jacinthes), le fleuve est vide.



Vue du chenal, pont levé

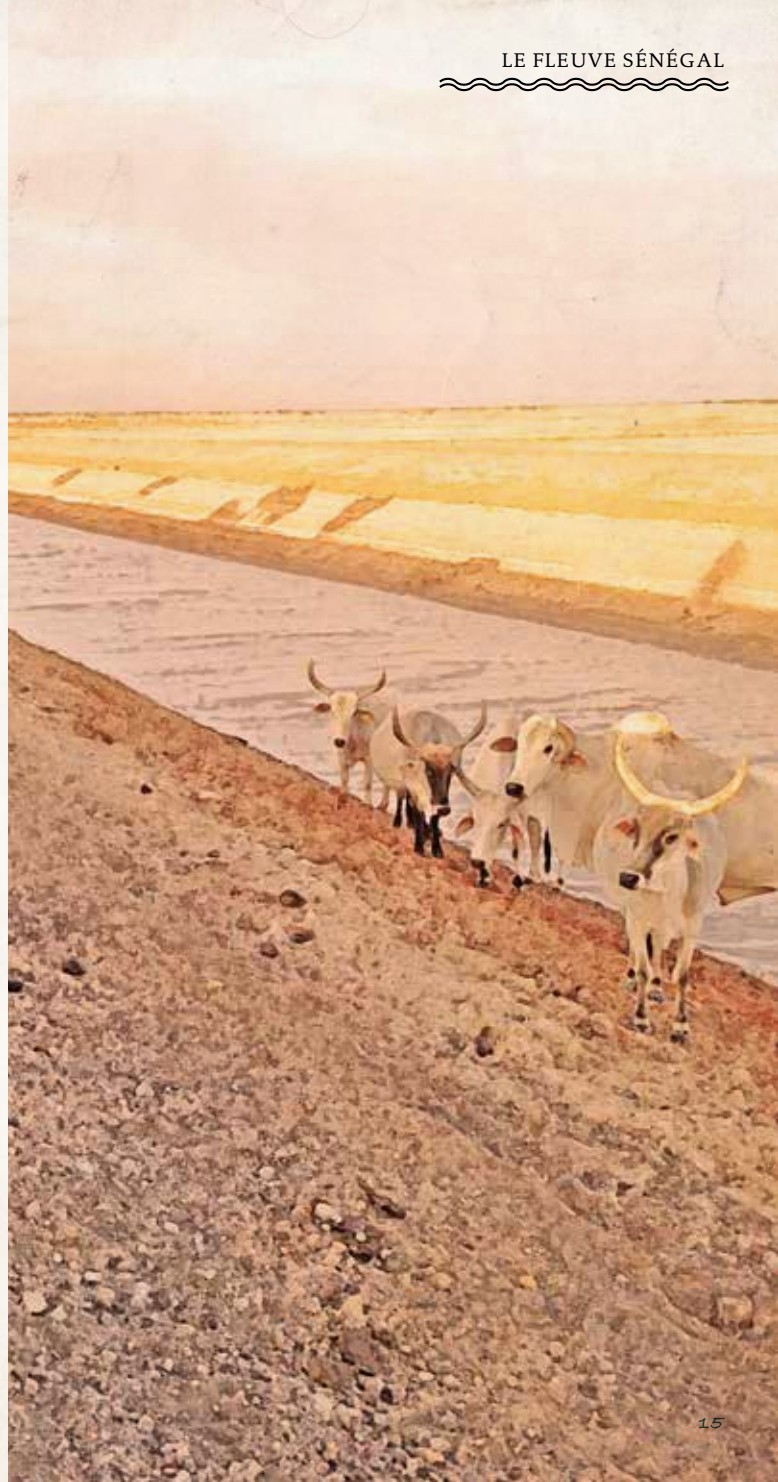
Archives : Le navire Bou El Mogdad franchissant le barrage

Et ce vide serre le cœur ! Aucun trafic commercial ou touristique. Seul et vaillamment, le cargo légendaire Bou El Mogdad, transformé en petit bateau de croisière confortable, offre à quelques privilégiés l'occasion de découvrir l'univers des Toucouleurs. Et pourtant...

Dès 1908, un recueil d'instructions nautiques guidait les capitaines de St Louis à Kayes, méandre après méandre, cailloux après cailloux et balisage à l'appui ... Kabiné Komara, ancien premier ministre de Guinée et présentement Haut Commissaire de l'OMVS nous assure que la navigation va reprendre. "On va réveiller le port de St Louis, créer 9 escales, ouvrir une nouvelle écluse à Diama, désenrocher le lit du fleuve. Et ainsi, bientôt, vous verrez de nombreux bateaux aller de la mer jusqu'à Ambidedi, juste en aval de Kayes". Il pense séduire les investisseurs par les découvertes récentes de ressources minières : fer au Mali, phosphates entre le Sénégal et la Mauritanie, à hauteur de Matam. Seule la voie fluviale pourra apporter les éléments nécessaires à la construction des exploitations. Seule la voie fluviale permettra d'évacuer les produits des mines.

Arrivons au principal cadeau que le fleuve peut apporter : l'irrigation.

*Buffles s'abreuvant
sur les berges du canal*



Le plan prévoyait d'en faire profiter 375 000 hectares. Le chiffre de 100 000 n'est sans doute pas atteint. Pourquoi ce retard alors que le besoin de terres nouvelles se fait de plus en plus cruel ? N'oublions pas que la population double tous les vingt cinq ans et qu'avec 600 000 tonnes de riz achetées chaque année (pour une production de 300 000). Le Sénégal est un des dix plus gros importateurs mondiaux de cette céréale majeure pour l'alimentation locale.

Les raisons de cet échec sont multiples. L'une des premières est le statut coutumier de la propriété du sol. Aucun cadastre. C'est le chef du village qui, suivant des logiques aussi obscures qu'immémoriales, reconnaît à tel ou tel le droit de cultiver telle ou telle parcelle. Contrairement à l'intuition, peu d'activités sont plus gourmandes en capital que l'agriculture. Alors imaginez un investisseur potentiel, luttant pour acquérir, parcelle après parcelle, assez de surface pour créer une exploitation

rentable. Et au terme de cet effort de plusieurs années, qui peut lui assurer qu'un beau jour cette terre ne lui sera pas contestée ? La réforme foncière est bloquée. S'y opposent, à Dakar, trop d'intérêts de grands "utilisateurs" (plutôt que propriétaires au sens de chez nous).

Plus généralement, l'OMVS a péché par une approche trop technocratique et urbaine. Les villageois de la vallée n'ont ils pas dû attendre trente ans pour recevoir un peu de cette électricité qu'ils voyaient passer au dessus de leurs tête sans y avoir accès ?

*Agriculteur
dans ses plantations*



Et pourtant, une animation nouvelle est visible dans tous ces territoires immenses. Quittez St Louis par la route qui conduit à Richard Toll (Toll veut dire "jardin" en wolof). Sitôt après l'université Gaston Berger (dont le nom a été choisi en hommage au métis, grand philosophe ?, père du danseur Maurice Béjart), tournez à gauche vers Diama. Partout vous voyez des pelleteuses à l'œuvre et des bulldozers. On creuse des canaux, on bâtit des ponts, on aplanit les pistes. De grands panneaux expliquent que le "challenge du Millenium" sera tenu. Et vous gardez dans l'oreille la belle appellation que le ministre vous a répétée la veille.

"- Notre programme, c'est le Pracas !

- Pardon ?

- Le Programme pour l'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise."

Tel est bien le spectacle qui est offert ce matin-là : l'accélération d'une cadence ! Elément majeur du Plan Sénégal Emergent (PSE) visant une croissance de 7% par an, selon les objectifs fixés par M. Sall, le président du Sénégal. L'agriculture sénégalaise semble sortie, enfin, de son assoupissement.

Toutes ces activités coûtent de l'argent. Et les financements sont de plus en plus difficiles à trouver, même si les banques chinoises apportent maintenant leur concours.

Notre nouvel ami directeur de la Soged présente sa demande : se faire payer l'eau qu'il distribue. "Les utilisateurs sont d'accord sur le principe et sur nos tarifs qu'ils jugent justes. Petits villageois ou industriels agricoles, ils savent que sans nos installations, ils ne peuvent rien. Mais comment récupérer l'argent qu'ils sont prêts à nous verser et qui nous sera de plus en plus nécessaire ? Je n'ai ni réseau commercial, ni bureau ni même de compte bancaire pour cela. Une autre époque commence.... Rentabilité, compétitivité... Aidez moi à y entrer !"



Djoudj

En nous quittant cet amoureux de la Nature nous conseille d'aller revoir les oiseaux en leur résidence du Djoudj. Conseil vite suivi.



Vue de la réserve



Cette réserve ornithologique, inscrite au patrimoine de l'unesco, est la troisième du monde pour la quantité (3millions) et la diversité (366 espèces) des oiseaux qu'elle abrite.

Je ne manque jamais d'aller saluer mes amis ailés, mes maîtres en nomadisme. Ils passent ici leurs hivers. Et vers avril, quand le Nord se réchauffe, ils partent le rejoindre. Je vous souhaite de voir un jour pêcher les pélicans. Leurs amis cormorans les précèdent. Ils plongent pour chasser les poissons de leurs profondeurs favorites. C'est alors aux pélicans de jouer. D'un bel élan, ils piquent une tête. On ne voit plus que leurs culs blancs s'agiter. Peut-être préférerez vous voir dormir un python ? Ou planer un aigle pêcheur (à tête blanche) ? Ou s'agiter, entre deux varans, un bébé crocodile ? Ce trésor est aussi un cadeau du fleuve Sénégal.

On lui a emprunté un peu d'eau pour qu'elle inonde 16000 hectares. D'où les poissons. D'où les oiseaux. Et l'on prend bien garde de varier les niveaux. Certaines espèces aiment les hautes eaux. D'autres détestent perdent pied. Des goûts, des couleurs et de la longueur des pattes, on ne discute pas.

Décidément, un fleuve, c'est la vie.

ERIK ORSENNA

